

## « Négociations » 2023 à la DGFIP : la vague impression d'être le François Pignon du dîner de cons...

Toulouse, le 27 octobre 2023

Il y a quelques jours, dans les « actualités générales » d'Ulysse, la DGFIP annonçait triomphalement un « *nouvel accord unanime* », soulignant même « *la dynamique de négociation collective* » sur le volet de l'avancement de carrière à la DGFIP. Ce n'était pas trop compliqué, dans la mesure où l'administration n'a fait que pousser les curseurs au maximum de ce qu'elle pouvait faire dans le cadre réglementaire, donc un vote majoritaire des OS n'était pas très surprenant (même si on est à des années-lumière du compte en matière de reconnaissance des qualifications des agents !).

24 oct. 2023 - Messages et Discours

**Versement d'une prime exceptionnelle de 500 € aux agents mobilisés par la déclaration GMBI**

La campagne de déclaration des biens immobiliers, menée après une période d'activité intense au titre de l'indemnité carburant mise en place début 2023 pour faire face à la crise énergétique et largement en même temps que la campagne déclarative des revenus, a été conduite grâce à la mobilisation exceptionnelle et au grand professionnalisme des agents de la DGFIP, dans le réseau comme en administration centrale, dans les services des impôts des particuliers et les services fonciers comme dans les centres d'appels.

17 oct. 2023 - Actualités générales

**Signature d'un nouvel accord unanime à la DGFIP**

Deux ans après le premier accord, la dynamique de négociation collective se poursuit et se concrétise par un premier point d'accord sur les promotions internes signé ce jour par la Direction générale et l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFIP.

Une semaine plus tard, la négociation s'est poursuivie sur l'attribution d'une prime « one shot », que le DG Fournel avait choisi de n'attribuer qu'aux services qui ont traité le fiasco GMBI. La discussion avec les représentants du personnel n'a pas permis de faire évoluer sa décision sur le sujet, il a donc choisi d'affecter ces 9 millions d'euros à titre de « dommages et intérêts » aux 18 000 collègues des SIP, CDIF, services informatiques

associés à la mission et centres de contacts, qu'il a considéré davantage malmenés par sa politique au sein de la DGFIP que les autres collègues. Vous trouverez via le lien ci-dessous la réaction de l'intersyndicale nationale à cette décision :

<https://www.cgffinancespubliques.fr/file/19312/download?token=xjXI-oOJ>

Inutile de vous dire combien la moutarde nous est montée au nez face à l'attitude de plus en plus rédhitoire du dialogue dit « social » dans notre administration. **De bas en haut de l'échelle, c'est le même mépris des collègues qui effectuent le travail au quotidien. En Haute-Garonne, tu revendiques un peu trop fort : hop, au tribunal ! A Bercy, tu réclames une juste répartition d'une indemnité-pourboire de fin d'année, on te renvoie dans tes 22 mètres en diffusant un communiqué sur Ulysse qui ne fait même pas référence à la « négociation » qui a eu lieu sur le sujet avec les organisations syndicales représentatives.**

Le doute n'est plus permis, le directeur général ne fait référence aux organisations syndicales que lorsqu'elles votent unanimement les propositions qu'il a faites. C'est ce qui définit le corporatisme ou l'association « capital / travail », chère à la Charte du travail du



**Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne**

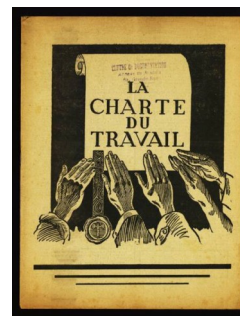
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>  
[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)

gouvernement Pétain. :« **Mais les syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé [...]** **Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des comités sociaux et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du gouvernement** ».

Comme notre directeur local, M. Fournel a fait des vœux pleins d'empathie à l'ensemble des personnels en début d'année 2023 («**J'ai l'intime conviction que notre raison d'être trouve sa pleine expression dans notre esprit collectif. La fin d'année 2022 avec les élections professionnelles a montré que vous aviez à cœur de poursuivre le dialogue social et de participer à la détermination des règles individuelles et collectives** ») et s'assoit dessus, une fois le message publié sur Ulysse.



M. Perrin, localement, prodigue des vœux du même tonneau et quelque mois plus tard ... supprime les ponts naturels, pour ne point déplaire au DG.

Esprit collectif, mon œil !!!

## Diviser pour mieux régner

C'est le même directeur général qui avance un taux de « décroché téléphonique » de 2,5 % dans les SIP un jour de pont naturel 2022 pour inciter les directeurs à supprimer pour 2023 les ponts naturels, et qui tolère ce même taux de réponse au téléphone toute l'année au centre amendes services de Toulouse. Et les collègues de la TTA/CAS de Toulouse, ils n'ont pas mérité une prime de maltraitance pour travailler depuis des années dans les conditions inadmissibles que vous leur réservez , M. Fournel ??? Visiblement non, ils doivent se contenter juste des remerciements que vous leur adressez via le message publié sur l'intranet Ulysse le 25 octobre 2023 : « **Je souhaite remercier très chaleureusement et très sincèrement l'ensemble des acteurs amendes de la maison, à tous les niveaux, sans lesquels ces bons résultats n'auraient pas été possibles. Je les invite naturellement à poursuivre et amplifier encore leurs efforts, pour que nous puissions nous porter durablement à la hauteur de nos ambitions.** ». Poursuivez et amplifiez vos efforts en 2024 !!! Pour espérer grappiller une hypothétique « prime-pourboire » l'an prochain ? Désormais, on ne dit plus « mépris », on dira simplement « Fournel » !

Et les collègues des SPF, ils n'ont pas mérité la prime de 500 euros pour avoir au prix de cadences infernales réduit le délai de publication des actes de manière drastique ???

Et les collègues des SGC, premières victimes du NRP, êtes-vous informés qu'ils ont reçu des milliers de contribuables affolés par l'imbroglio GMBI ?



**10%**  
**Maintenant**

**Diviser pour mieux régner est la devise que vous appliquez partout.** Les agents ne sont pas dupes et ont tout de suite pensé à la prime COVID, de triste mémoire. Vous êtes en quelque sorte en train d'annoncer aux agents de la DGFIP la rémunération au mérite (le RIFSEEP ou son supplétif, que le ministre Guérini vend dans toutes ses interviews) en agissant ainsi, même si cette prime 2023 ressemble plus à une prime à la souffrance.

**Les agents réclament des emplois statutaires** pour ne plus travailler dans l'urgence, **des applications et un réseau numérique de qualité** et à la place des cacahuètes que vous leur jetez, **ils exigent des revenus leur permettant de vivre**, alors qu'ils ont perdu plus de 20 % de pouvoir d'achat ces dernières années. Ils veulent être fiers de proposer un service public de qualité, le même pour tous les usagers sur l'ensemble du territoire !